

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juin 2023

RELATIF À L'OUVERTURE, LA MODERNISATION ET LA RESPONSABILITÉ DU CORPS
JUDICIAIRE - (N° 1345)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL115

présenté par
M. Didier Paris, rapporteur

ARTICLE 8

À la seconde phrase de l'alinéa 7, supprimer le mot :

« toute ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.